

Bretagne Prospective Newsletter N°4, janvier 2013



Edito: être citoyen breton

par Marc Potel, Responsable de la RSE Caisses d'épargne Bretagne Pays de Loire

" La nouvelle économie du lien "

Citoyens, clients, la responsabilité individuelle, collective est au cœur des valeurs que partagent les acteurs d'un territoire. Dans le contexte contemporain si particulier que nous connaissons, **les enjeux de la transition** appellent d'autres postures, d'autres modes d'intervention en renfort de nos capacités d'innovation.

Nous assistons, par l'effet conjugué des évolutions introduites par les nouveaux usages des TIC, les nouvelles attentes environnementales, les nouveaux modes de vie, le contexte économique, à une contraction de ces deux termes, client et citoyen. Cette contraction nous conduit d'une économie des biens à une économie du lien plus ancrée à la réalité des territoires. Car l'avenir est ouvert dans ce qui relie, dans ces tiers lieux, ces tiers espaces, ces tiers usages que nous n'avons pas toujours su voir.

Comme le « paysan » habite un paysage qu'il façonne, chaque acteur socio-économique interagit avec son environnement faisant système. Etre citoyen, c'est être pleinement conscient, individuellement et collectivement, de ces interactions, de ce qui nous relie à ce territoire fécond de son économie productive tout en nous permettant, nous invitant de temps en temps à suspendre notre regard, notre curiosité aux limbes d'un horizon incertain mais ô combien prometteur ?



Trois questions à Fidal ...

par Hervé Orhan, Directeur Régional Bretagne Fidal, Avocat associé, spécialiste en Droit fiscal

" On est Breton si on décide de l'être "

Cette formule convient très bien aux avocats de FIDAL en Bretagne, bretons d'origine ou qui ont décidé de l'être et d'y faire carrière. Et c'est dans un esprit de confiance qu'ils développent leurs expertises en droit des affaires auprès des dirigeants bretons. Lorsque le droit devient un outil de développement familial et territorial, les projets mis en œuvre deviennent « habités ».

Comment FIDAL participe à l'ancrage des centres de décision économique en Bretagne ?

Il existe en Bretagne un incontournable apport du capitalisme familial au développement régional. Il faut savoir, et c'est l'avocat fiscaliste qui peut en témoigner, que les régimes juridiques et fiscaux spécifiques favorisant la transmission d'entreprises territorialisation des groupes familiaux ont ici un terrain d'application J'aurai peut-être l'occasion dans d'autres tribunes de développer par exemple les vertus de la loi pour l'initiative économique (loi Dutreil) qui permet, au sein des familles d'actionnaires, d'organiser la transmission de leur entreprise à un coût en droits de donation extrêmement faible, de l'ordre de 3 % pour peu que l'on mette en place, formellement, des engagements de conservation de titres et une gouvernance stable. Ce dispositif fiscal, non écorné par les Lois de finances de fin d'année, dont nous sommes vraiment surpris de voir combien il pourrait être encore mieux utilisé, favorise la transmission familiale du patrimoine professionnel et le maintien des centres de décisions économiques dans notre tissu régional.

Vous évoquez l'importance d'une gouvernance stable, gage de concorde familiale. Pouvez-vous détailler ?

La transmission d'une entreprise exige aussi une organisation très fine de la gouvernance, des relations entre les héritiers actionnaires et les managers. Cet équilibre passe tout autant par le choix du nouveau dirigeant que par l'organisation du capital familial, ce qui implique de pouvoir donner un contenu moderne au **contrat de société**. Je pense que pour bien des familles bretonnes il existe des prédispositions "quasi-génétiques" permettant d'aborder avec finesse la mise en place notamment de **chartes familiales** à même d'établir

une sorte de "citoyenneté" du capital familial sur le projet d'entreprise. A contrario, la cession à un tiers à la famille doit pouvoir être envisagée sans tabou si elle offre une alternative pertinente au projet d'entreprise. L'équilibre de l'organisation du capital familial réside également dans une réflexion parallèle sur la fidélisation des cadres clés et la mise en place d'une respiration bien pensée du capital social. En accompagnant, dans la récurrence, les familles des dirigeants bretons sur l'ensemble de ces thèmes, gages d'une réussite économique et humaine durable, FIDAL en Bretagne est un acteur très engagé du Développement Régional.

Existe-t-il d'autres leviers de valorisation des entreprises du territoire breton ?

Notre mission est d'accompagner nos clients sur le long terme, et nous mettons nos techniques et nos idées à la disposition de leurs ambitions. Nous proposons un conseil évolutif, en prise directe avec la réalité complexe qu'affrontent les chefs d'entreprise bretons. Concrètement, nous structurerons en 2013 notre accompagnement autour des trois grands piliers suivants:

S'organiser/réagir en période de crise, par la gestion juridique et fiscale des fonds propres et des déficits, le recentrage/redéploiement des activités dans les organigrammes impliquant, par exemple en droit social, la mise en place dans les groupes, d'outils modernes de "mutualisation" des équipes.

Anticiper les évolutions d'une économie en mutation :

- -Structuration de la recherche Bretonne dans les groupes : ou comment mieux "libérer" l'innovation par le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt innovation.
- -Logistique juridique et fiscale des centres de logistiques. Ce dernier grand module traitera par exemple des leviers d'optimisation juridiques et fiscaux permettant d'accompagner la création de centres de logistique mutualisés.

Consolider ses racines:

Le savoir être facteur du savoir faire : comment et quoi transmettre ? La préparation des plans pertinents de transmission implique une approche globale et pluridisciplinaire. Anticipation, transfert des savoirs et des valeurs, nous nous l'appliquons aussi à nous même au sein du Cabinet depuis plus de 60 ans en Bretagne.

FIDAL

Premier cabinet d'avocats d'affaires en France, présent à l'international, Fidal, qui vient de fêter ses 90 ans, rassemble 1 350 avocats répartis en 18 directions régionales et 90 bureaux couvrant tout le territoire. Deux tiers de son chiffre d'affaires est réalisé en régions, ce qui témoigne d'une très grande proximité avec ses 50 000 clients. Implantés en Bretagne depuis plus de 60 ans, le cabinet qui compte 72 avocats, s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires très investies via ses bureaux de Rennes, Saint-Brieuc, Vannes, Brest, Quimper et Lorient.



Le citoyen et la Bretagne

par Jean Ollivro, Président de Bretagne Prospective

" L'homme-habitant "

Nous sommes-nous trompés de sujet ? En envisageant l'analyse et une mise en perspective du couple « citoyen – Bretagne », nous n'avons peut-être pas suffisamment réfléchi au formidable poids des mots, à leur inertie sémiologique et représentationnelle. Hérité de la Révolution, le mot "citoyen" est en effet loin d'être neutre, tout particulièrement en France où l'on a considéré "le citoyen et l'Etat comme l'avers et le revers d'une même pièce". Or, la création de cette « union charnelle » était souhaitée pour détruire tout échelon intermédiaire, notamment les "provinces" et leurs identités. Comme la France est un "agrégat anthropologique déconcentré" (Mirabeau), l'affirmation de ce binôme porte en réalité une voûte politique. Dans ce territoire composite basé au barycentre de l'Europe, la conception est omniprésente. Elle explique que la France soit le seul réel pays européen dans lequel l'Etat a précédé la Nation.

Dans ce contexte, le mot citoyen est alourdi ici d'une charge particulière. En représentant originellement la "Cité" et plus largement la démocratie, le terme est d'un côté fabuleux et porteur de sens, de prospective, d'engagement, d'un allant mariant l'affichage de la personne au souci du collectif. Toutefois, il est aussi plombé en France par cette conception bicéphale destinée à contrer la pluralité des territoires, alors que cette dernière est la clé d'un développement enrichi, d'une certaine façon « fédérée » voire fédérale.

Alors, citoyen ou non ? Le recul pris lors des débats à conduit à se défier d'une conception citoyenne "à la française" car elle exprime le culte de l'Etat et le rejet des échelons de vie intermédiaire. Du coup, certains évoquent la possibilité d'une citoyenneté régionale. Mais ce nouveau paradigme ne conduit-il pas à recréer en interne ce que précisément nous dénonçons ? S'affirmer "citoyen Breton" peut être un glissement sémantique transformant "Français" en "Breton", portant par là-même le rejet identique de l'altérité. Du coup, est-ce le terme qu'il faut changer ? Faut-il lui préférer le terme d'individu voir de personne ?

Retrouvez la suite de cet article en recopiant directement le lien : www.bretagne-prospective.org/le-citoyen-et-la-bretagne/

News et infos ...

Economie: L'eusko, la monnaie locale et solidaire du pays basque sera mise en circulation le 31 janvier 2013 par l'association <u>Euskal Moneta</u>. Cette démarche des tenants de l'eusko poursuit un objectif de relocalisation de l'économie à travers les échanges locaux. Plus de 70 entreprises ont déjà apporté leurs soutiens à cette initiative venant de tout le Pays basque français, de Bayonne à Mauléon en passant par Saint-Péesur-Nivelle ou encore Saint-Jean-Pied-de-Port. A suivre avec les initiatives bretonnes Héol à Brest, Galléco en Ille-et-Vilaine ...

Citoyenneté: Bretagne Durable, le magazine des éco-bretons, souhaite encourager le journalisme citoyen auprès d'un jeune public. Pour cela, il lance un concours "Reporters en herbe". Possibilité de le faire en français ou en langue régionale (breton, gallo), à condition d'assurer la traduction ou le sous-titrage. Les lauréats verront leur reportage publié dans Bretagne Durable ou mis en ligne sur www.bretagne-durable.info. Ils embarqueront, aussi, pour une sortie en mer sur un vieux gréement (nombreux autres prix à gagner). Date limite de dépôt des reportages: le 16 avril 2013

Territoire : Point BZH : près de 6 mois après le dépôt des dossiers de candidature, l'Icann a fait connaître le 17 décembre dernier l'ordre de traitement des 1.917 demandes de création de nouvelles extensions Internet. Compte tenu du rythme de traitement annoncé, la validation du dossier **.bzh** est attendue pour le mois de mai. Un résultat positif serait suivi de tests techniques préalables et aboutirait à une disponibilité de l'extension bretonne **.bzh** au cours du second semestre 2013. Informations www.pointbzh.com.

Territoire : dans le cadre du projet **"Bretagne Mobilités Augmentée"** ((Novincie/CCI Rennes-Bretagne et 40 Entreprises et Institutions Bretonnes), Bretagne Prospective a été chargé d'un travail de "benchmarking" sur les projets et initiatives en cours, dans le domaine des mobilités, en Bretagne.

Les nouveaux Mécènes de Bretagne Prospective : sont venus rejoindre derrière nos principaux mécènes : Produit en Bretagne, Conseil Général 22, Groupe La Poste, Région Bretagne ... les entreprises et groupements professionnels : Fidal, Chambre syndicale des Notaires de Bretagne, Caisse d'Épargne de Bretagne et Pays de Loire, Harmonie Mutuelles ...

L'agenda de Bretagne Prospective ...

Agenda 2013

Groupe **Mobilités** : 15 février 14h, Caisses d'épargne, Rennes

Groupe **Foncier**: 11 mars à 18h,

CCI de Rennes

Groupe **Tourisme**: 25 mars à 14h, Le Cog Gadby, Rennes

Veille Stratégique Territoriale

La prochaine Veille Stratégique Territoriale

se tiendra le 29 mars 2013.

Elle sera consacrée aux Nouvelles

approches prospectives

Le Chiffre du mois : en Bretagne, les citoyens se sentent d'abord bretons (89 %), français (80%), européens (70%)

Responsable de la Newsletter

Bretagne Prospective

7, av Charles Tillon, Rennes bretagne-prospective.org Copyright © 2005 - 2013 Bretagne Prospective.

Si vous ne souhaitez pas recevoir nos e-mails, cliquez ici